

**La Tribune**  
à votre porte  
tous les matins!  
**564-5466**

## Des emplois à la pelle

SaarGummi Québec, de Magog, recrute 228 travailleurs à toute vapeur

Gilles DALLAIRE

Magog

Deux cents journaliers, huit superviseurs, six techniciens en contrôle de qualité, quatre ingénieurs, deux techniciens de procédé, deux machinistes, deux électromécaniciens, deux analystes en approvisionnement, un commis à la paie et un dessinateur.

Il n'y a rien en commun entre cette

énumération et la chanson *La souris verte* popularisée par Louise Dusault. Ce sont les employés que Bruno Paradis doit embaucher au plus vite sans quoi SaarGummi Québec, de Magog, dont il est le directeur des ressources humaines, aura énormément de difficultés à approvisionner ses clients General Motors et Mercedes-Benz en joints d'étanchéité et autres produits de caoutchouc.

«Ce n'est pas dans un an, dans six mois ou dans trois mois que nous

avons besoin de tout ce monde. C'est tout de suite, enfin, presque tout de suite: nous devons monter cinq nouvelles plates-formes de production dans les plus brefs délais en raison de l'augmentation du volume des commandes; il nous faut donc du monde, beaucoup de monde», a-t-il expliqué hier.

Il voit approcher après-demain avec une confiance mêlée d'appréhension: après-demain, le samedi 24 février donc, c'est journée de recrute-

ment pour SaarGummi Québec. Avec ses six collaborateurs du service des ressources humaines et des spécialistes en ressources humaines de Raymond Chabot Grant Thornton, il va rencontrer des aspirants-employés de 8 h à 17 h à l'usine de la division TF Encapsulation située au 1455, boulevard Industriel, à Magog.

«Ce qui presse le plus, c'est d'embaucher des journaliers préposés à la

**Des emplois... (suite en A2)**

**ASSURANCE  
MÉDICAMENTS**

## Les pharmacies ferment cet avant-midi «en signe de deuil»

Une loi spéciale adoptée aujourd'hui

Norman DELISLE

Québec (PC)

L'Assemblée nationale est convoquée en séance extraordinaire ce matin pour adopter une loi spéciale assurant le fonctionnement normal des services pharmaceutiques au Québec.

La nouvelle a été annoncée hier par la ministre de la Santé, Pauline Marois, à l'issue de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres. Les pharmaciens ont répliqué aussitôt qu'ils ferment leurs établissements en avant-midi «en signe de deuil».

«Malheureusement, nous devons aller en loi spéciale. Ce n'est pas de gaieté de coeur que je le fais, mais je ne peux accepter que des personnes ne soient pénalisées pendant cette période où les pharmaciens se désengageraient du régime», a soutenu Mme Marois.

La ministre a affirmé qu'elle avait proposé hier matin aux dirigeants de l'Association des pharmaciens propriétaires un moratoire de deux mois pour une médiation.

Au cours de ce délai, il n'y aurait pas eu de mesure législative spéciale de l'Assemblée nationale et les pharmaciens propriétaires se seraient engagés à ne pas se retirer du régime d'assurance-médicaments.

Mais les pharmaciens propriétaires ont rejeté cette proposition, préférant un délai plus court, avec obligation de résultats.

Entre temps, Mme Marois a confié à un comité d'études présidé par l'économiste Claude Montmarquette le soin de revoir l'ensemble du régime. Ce comité pourra analyser l'hypothèse d'un régime public obligatoire pour tous ou le maintien du régime actuel mixte, c'est-à-dire un régime où certains consommateurs sont couverts par le régime public, d'autres par des régimes privés.

Mme Marois a reconnu que les pharmaciens avaient le droit, reconnu par la loi, de se retirer du régime actuel. «Mais c'est au détriment de personnes qui ont aussi des droits, celui d'avoir accès à des médicaments. On ne peut se permettre qu'une seule personne n'échappe au filet», a souligné la ministre.

Elle a refusé de rendre publiques les dispositions de la loi spéciale. Son contenu ne sera livré qu'à son dépôt à l'Assemblée nationale, aujourd'hui.

Mardi soir, les négociations ont été rompues entre le représentant gouvernemental, le sous-ministre adjoint Gilles Gauthier, et Daniel Larouche, représentant des 1435 pharmaciens propriétaires.

Ces derniers exigeaient que le prix versé par la Régie de l'assurance maladie grimpe de 6,61 \$ à 8,15 \$ par ordonnance remplie. Ils ont par la suite diminué leur demande à 7,92 \$. Cette majoration se serait traduite par des dépenses additionnelles de 34 millions \$ pour les fonds publics.

La ministre Marois a reconnu hier le rôle majeur joué par les pharmaciens dans l'implantation du régime d'assurance médicaments, dont elle admet la «complexité». Mais il faut tenir compte de la capacité de payer de l'ensemble des contribuables, a-t-elle mentionné. Le régime d'assurance médicaments coûte déjà 350 millions \$ uniquement pour l'année 2000.

Pour sa part, Claude Gagnon, président de l'Association québécoise des propriétaires de pharmacie (AQPP), a

**Les pharmacies ferment... (suite en A2)**

## TROIS GRAMMYS POUR U2



Photolaser AP

Placée sous le signe de la controverse avec la présence du chanteur rap Eminem en lice dans quatre catégories, la 43<sup>e</sup> soirée des Grammys a offert hier soir un spectacle fertile en émotions et en surprises. Le controversé Eminem, critiqué pour les textes de ses chansons d'une rare violence, est reparti avec deux statuettes. C'est le groupe Steely Dan qui a remporté le Grammy pour l'album de l'année avec «Two Against Nature», tandis que le fameux quatuor irlandais U2 (notre photo) a été récompensé trois fois, dont l'une pour la chanson de l'année avec «Beautiful Day». LES DÉTAILS DE LA SOIRÉE EN D8.

## La police épingle deux jeunes as du cambriolage

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Un témoin perspicace et au flair de limier a permis aux patrouilleurs du Service de police de la région sherbrookoise de cueillir deux adolescents qui, au terme d'une enquête, se sont avérés de véritables «maîtres en introductions avec effraction».

Ils auraient effectué près d'une quarantaine de cambriolages principalement dans l'Ouest de Sherbrooke, à Ascot et à Rock Forest.

Reprenons l'affaire depuis le début. Il est environ 14 heures, le mardi 20 février, quand un citoyen a remarqué deux jeunes promeneurs qui déambulaient rue Denault, justement dans le quartier Ouest de Sherbrooke.

L'un marchait en transportant sur une épaule une enceinte acoustique alors que l'autre traînait avec lui une sorte de gros sac de hockey qui semblait bien garni.

Le témoin a transmis l'information et ses soupçons aux autorités du SPRS qui ont dépêché des patrouilleurs dans le secteur.

Les policiers ont repéré les deux jeunes près des rues Dieppe et Saint-André.

Le duo venait tout juste de perpé-



Imacom-Daguerre, Martin Bloche  
Le policier André Lemire, porte-parole du SPRS, exhibe les articles récupérés peu après un vol survenu dans une résidence, rue Sainte-Thérèse.

trer un vol avec effraction dans une maison privée, rue Sainte-Thérèse.

Ce fut le point de départ de tout.

Âgés de 15 et de 16 ans, ils ont été

transportés au 400 de la rue Marquette, pour le complément d'enquête.

À quelques jours du Mercredi des cendres et du début du Carême, il était opportun de faire conscience nette.

Un des jeunes s'est entretenu avec les enquêteurs pendant que l'autre était momentanément libéré.

La confession a fait état de 37 vols avec effraction que les deux compères auraient perpétrés depuis octobre 2000 jusqu'à mardi dernier, a relaté le policier André Lemire, porte-parole du SPRS.

Les deux jeunes, domiciliés dans le quartier Ouest, ont opéré dans leur secteur mais également à Ascot et à Rock Forest. Ils ne seraient pas des «accros» de la drogue mais en écoulant les biens volés, ils essayaient plutôt de se gâter.

Le vol de la rue Sainte-Thérèse faisait état de biens volés (bijoux et appareils électroniques...) d'une valeur d'environ 2000 \$.

En bout de ligne, en multipliant montants et nombre de vols, on en arrive à des sommes passablement élevées.

Le jeune qui est passé aux aveux a été détenu jusqu'à sa comparution prévue devant la Cour du Québec (Chambre de la Jeunesse). Les enquêteurs se sont promis un rendez-vous avec l'autre adolescent.



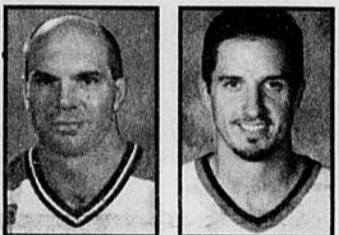
Le champion en titre Dany Snobek ne l'aura pas facile



2



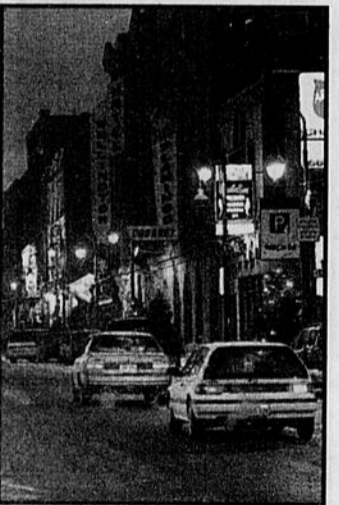
1



Weinrich passe aux Bruins en retour de Patrick Traverse

- CAHIER C

### Projet BAROMÈTRE



La SQ sera plus visible dans les bars de l'Estrie (A3)

### Météo / D4

SOLEIL



-10

6h36

17h24



23 fév 03 mars 09 mars 16 mars

### A LIRE DEMAIN

UNE INDUSTRIE DE PLUS DE 300 MILLIONS DE DOLLARS

# L'AGRICULTURE

CAHIER PUBLIREPORTAGE SPÉCIAL

La Tribune

16 pages

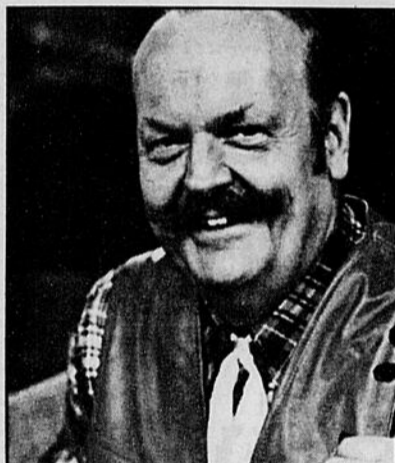
INDEX

Rubriques.....Page
Annonces classées.....D-3
Arts et spectacles.....C-6
Bandes dessinées.....D-4
Chez nous.....B-1
Décès.....D-6
Économie.....B-4
Éphémérides.....D-5
Horoscope.....D-4
Loterie.....A-7
Louisette Vézina.....D-7
Messier en liberté.....D-2
Météo.....D-4
(Le) monde.....D-7
Mot perdu.....D-4
Mots croisés.....D-3
Opinions.....A-6
Sports.....C-1

À LIRE DEMAIN



Le Gala des pilotes



Ti-Blanc Richard revit au petit écran

À L'INTÉRIEUR

Le CHUS reçoit 5,1 millions \$ pour s'acheter des appareils (A5)

LA RÉDACTION

Ligne ouverte: 564-5456, poste 444
Télécopieur: (819) 564-8098
Téléphone: (819) 564-5454
Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca
Page Internet: http://www.latribune.qc.ca

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 11K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
(division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Annonces classées: 564-2222
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente.....3,52 \$
T.P.S.....25 \$
T.V.Q.....28 \$
Coût à l'abonné.....4,05 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Table with columns: Temps, Prix, TPS, TVQ, Total. Rows for 1 an, 3 mois, 6 mois.

Abonnement par la poste: Territoire immédiat

Table with columns: Temps, Prix, TPS, TVQ, Total. Rows for 1 an, 3 mois, 6 mois.

Hors territoire immédiat

Table with columns: Temps, Prix, TPS, TVQ, Total. Rows for 1 an, 3 mois, 6 mois.

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS

1 an 699,92\$, 6 mois 409,765
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Liaisons dangereuses

UN PAS DANS LE MONDE DES ADULTES



Si Patrick Tremblay n'avait qu'un conseil à donner aux nouveaux cégépiens, ce serait de se coucher de bonne heure!

Cet étudiant en techniques informatiques en sait quelque chose. Il a échoué pas-moins de quatre cours à sa première session. La raison? Il est en amour. Il a fait la rencontre sur le net d'une jeune fille en septembre, et depuis ce jour, il n'en dort plus. Ou si peu.

«Je lui parlais au téléphone jusqu'à minuit ou une heure du matin. Le matin arrive vite quand tu as des cours à huit heures et demie», fait-il remar-

quer. Les relations amoureuses prennent beaucoup de place dans l'esprit des collégiens, ont confirmé bon nombre d'aides pédagogiques, de conseillers d'orientation et d'enseignants. Au Collège de Sherbrooke, la semaine est consacrée au thème de l'amour. Une conférence sur la séduction, par exemple, aura un succès boeuf.

Les amours ne sont pas l'apanage des jeunes, a précisé le psychologue Jean Soucy. Mais à la différence de leurs parents, ils y réagissent avec plus de promptitude et d'intensité.

«C'est un fait vérifié dans toute l'histoire. Les jeunes vivent les événements de façon plus intense, plus rapide et ils expriment leur besoin d'aide de façon immédiate. Mais un autre épisode peut se dérouler dans leur vie la semaine suivante et leur réalité devient toute autre. Ils sont déjà passés à autre chose. Leur blonde est revenue et ils ont promis d'arrêter de boire. Ils sont corrects jusqu'à la prochaine fois», dit-il en soulignant qu'il ne faut pas généraliser.

«D'autres réagiront d'une toute autre façon. Ils persévéreront dans leur questionnement jusqu'à ce qu'ils trouvent leurs propres réponses», ajoute-il.

Des choses à réparer

Jean Soucy note également une autre différence entre les jeunes adultes et leurs aînés.

«Une personne de 40 ans cherche à comprendre les problèmes qui se répètent dans sa vie. Une personne de 18 ans tente plus à valider si elle est «aimable», si elle peut avoir une relation,

Quelque 6000 filles et garçons de 17 ans termineront leur 5e secondaire en juin prochain sur le territoire de La Tribune. Ils forment la prochaine cohorte d'adultes. La Tribune trace un portrait de l'année qui les attend.

faire un projet de vie... Une relation lui confirmera son image de lui-même, ou le confrontera si l'autre part avec quelqu'un d'autre.»

Une étude américaine, dévoilée récemment, faisait le lien entre les amours d'adolescents et des symptômes de dépression. Trois raisons sont évoquées pour expliquer cet état de fait: la détérioration des relations avec les parents, des notes scolaires à la baisse et les ruptures amoureuses.

«C'est la génération des enfants du divorce», remarque Doris Chabot, aide pédagogique au Collège de Sherbrooke. «Ils tentent de se refaire une cellule familiale très tôt et ils semblent vivre un échec s'ils n'y arrivent pas du premier coup.»

Les parents de Patrick se sont séparés quand il avait 10 ans. Il admet en effet qu'il a hâte de former un couple. Il espère avoir une longue relation avec sa petite amie.

Mais cela peut prendre encore une couple d'années avant qu'ils emménagent ensemble. «Il faut au moins attendre qu'elle soit majeure», glisse-t-il. Et puisque son amoureux demeure à l'extérieur, les semaines sont longues et les études s'en ressentent. «Disons qu'une semaine sans se voir, c'est long.

À la fin de la semaine, je pense plus à elle qu'à écouter le prof.»

«Et au cégep, tu paies cher si tu n'écoutes pas en classe. Tu te retrouves avec deux fois plus de travail à la maison. Je n'ai pas été capable de fournir un travail de français et cela m'a coûté 30 pour cent de la note finale. Disons que cela surprend!» s'exclame-t-il.

À la dure

Patrick a appris à la dure. Il a dû dire adieu à 11 pour cent de sa note finale pour une absence à un cours d'éducation physique. «Je savais que je perdrais quelques points, mais pas tant que ça.»

Pour sa deuxième session, il dit avoir pris de bonnes résolutions.

«Il faut faire les travaux au fur et à mesure, sinon ils s'accumulent vite. Il y a des travaux pour la semaine suivante, et des travaux pour la fin de session. Il faut faire les premiers tout de suite, sans oublier les seconds. Sinon, tu risques de passer des nuits blanches dans tes livres», mentionne-t-il avec expérience.

Note: l'histoire est véridique mais le nom de l'étudiant est fictif pour respecter sa vie privée.

L'homme de la maison

«Faire du ménage, je ne suis pas habitué à cela. A la maison, ma chambre était un bordel et ma mère ne me dérangeait pas avec cela. Mais avec ma soeur, je ne peux rien laisser traîner!»

Martin Charbonneau doit non seulement apprendre à se débrouiller au collège, il doit aussi s'initier à la vie en appartement. Il s'est installé chez sa soeur, elle aussi collégienne, au mois d'août dernier.

«Mes affaires pour mes devoirs, elle tolère. Mais si mon manteau ou mes chaussures ne sont pas à leur place, j'entends 'Martin!', raconte-il en étirant la dernière syllabe.

Martin doit se débrouiller avec les quelques milliers de dollars obtenus par le régime de prêts et bourses du ministère de l'Éducation. Il admet n'avoir aucune notion de budget.

«Mon argent est dans mon compte et j'en prends quand j'en ai besoin pour aller au dépanneur ou mes dîners à l'école. Ma mère me paie encore mes vêtements et ma soeur s'occupe de la facture du loyer. Elle prend dans mon compte ce dont elle a besoin», dit-il.

Les comptes s'empilent

«Les nouveaux étudiants s'aperçoivent qu'il n'est pas facile de gérer à la fois un appartement, leurs études et leurs activités parascolaires», remarque Tony Bélanger, enseignant et conseiller pédagogique au Collège de Sherbrooke.

«En plus, ils ne veulent pas faire de concession. Ils veulent avoir rapidement la liberté, la voiture, la chaîne

stéréo, ce qui les force à prendre un emploi. Quinze pour cent des collégiens travaillent plus de 15 heures, en plus de leurs 30 heures de cours. Il faut ajouter à cela 30 heures dans leurs livres.»

Martin a payé cher pour apprendre. Des comptes de téléphone se sont empilés par nonchalance et sa ligne a été débranchée au mois de décembre. Difficile pour un apprenti-technicien en informatique de perdre l'internet!

«Le Bell, ça coûte cher cette affaire-là!» s'exclame Martin. «Pour se faire rebrancher, il a fallu non seulement donner 100 \$ en avance, mais payer 50\$ pour le technicien. C'est sûr que l'on ne va pas se réabonner à Sympatico!»

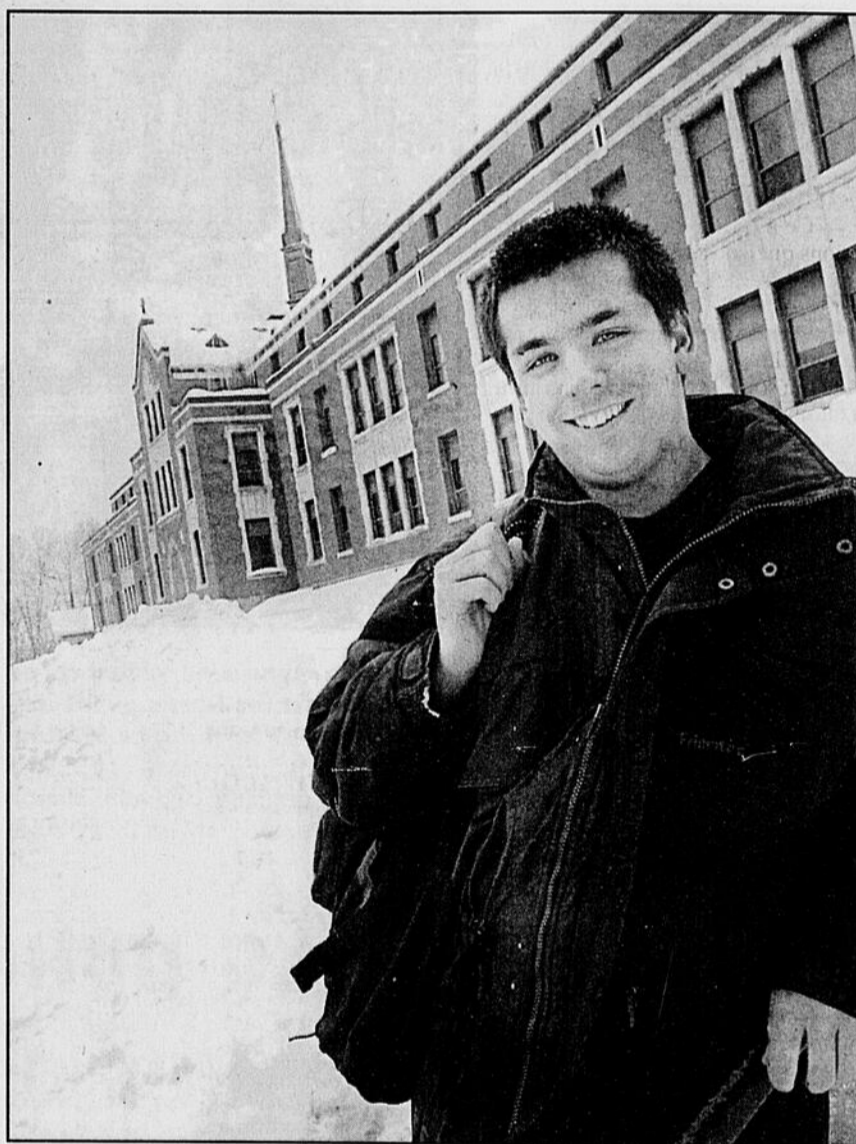
Depuis son départ de la maison familiale, Martin s'est aussi rendu compte que la télévision câblée, c'est trop cher, et que l'épicerie, ça monte vite. Il a sacrifié les arcades - «de toute façon, je n'ai plus le temps» - et les cartes à jouer Star Wars.

Puisqu'il dine à l'école, Martin n'a que le souper à préparer. «Du spaghetti, du riz frit, des frites et des croquettes, des affaires pas trop dures à préparer», énumère-t-il.

Et dès le vendredi soir, il retourne dare-dare chez sa mère.

À SUIVRE DEMAIN

Imacom, par René Marquis
Comme pour plusieurs autres nouveaux cégépiens, Martin Charbonneau a été confronté à une réalité de la vie quotidienne d'adulte: la vie en appartement et la gestion des comptes courants.



Les pharmacies ferment «en signe de deuil» (suite de la Une)

annoncé que toutes les pharmacies québécoises seront fermées ce matin jusqu'à midi, en signe de deuil.

M. Gagnon a expliqué que la proposition de moratoire de deux mois de la ministre était inacceptable, car elle était «sans obligation de résultats». L'Association avait plutôt proposé un arbitrage obligatoire.

«On a commencé à discuter, il y a 14 mois, et cela n'a rien donné. Je ne vois pas ce que feraient deux mois de plus», a dit M. Gagnon.

Il a accusé le gouvernement de «chercher à gagner du temps», en attendant qu'un nouveau premier ministre ne succède à Lucien Bouchard.

L'Association promet de contester la loi devant les tribunaux. Il a cependant refusé de parler de défier la loi par la désobéissance.

Le chef de l'opposition libérale, Jean Charest, a de son côté reproché au gouvernement d'avoir attendu au dernier moment pour négocier avec les pharmaciens.

«Le style Landry commence avec une loi spéciale. Cela signifie que le gouvernement emploie la dernière solution avant de mettre ses énergies à régler les problèmes. Cela nous annonce donc un style de gouvernement porté vers l'affrontement», a dit M. Charest.

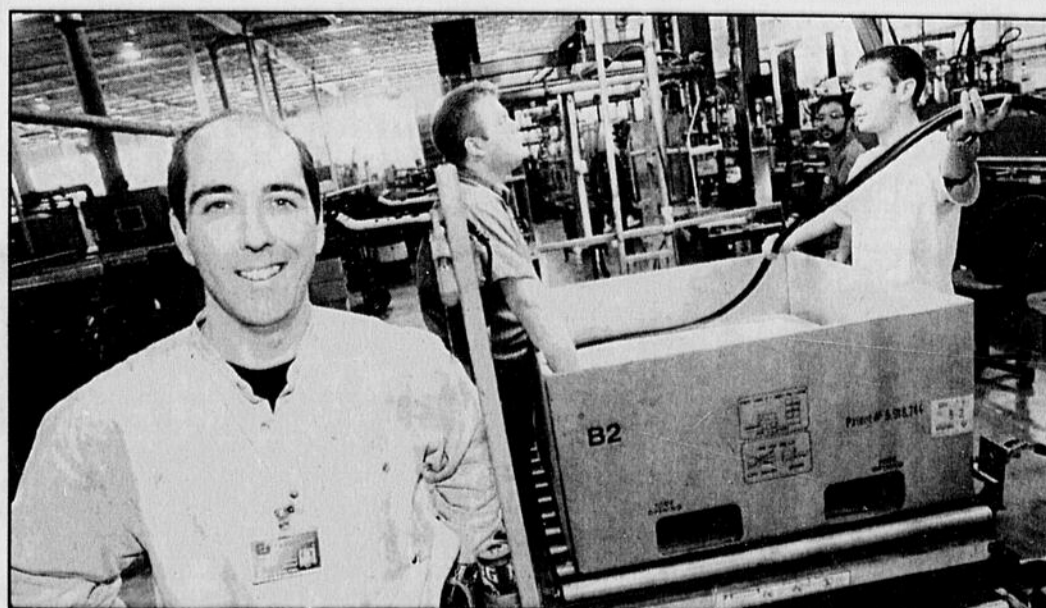
Selon le chef libéral, M. Landry aurait dû intervenir auprès des pharmaciens pour régler le conflit.

Des emplois à la pelle (suite de la Une)

commandation favorable de leurs dirigeants syndicaux, sont devant un conciliateur.

«Il y a aussi des primes de soirée, des primes de nuit et un régime d'assurance-groupe. De plus, les employés qui le souhaitent peuvent cotiser au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec par le biais d'une retenue à la source», a-t-il ajouté en faisant valoir que travailler pour SaarGummi Québec, c'est travailler pour un fournisseur de General Motors, la plus grosse entreprise au monde, et qu'il y a des chances d'avancement puisque bon nombre des quelque 50 superviseurs qui travaillent dans les usines magoises de SaarGummi ont commencé à travailler comme journaliers.

SaarGummi Québec, Thona jusqu'au 1er juillet dernier, existe depuis mai 1982. L'entreprise qui, à ses débuts, embauchait 27 personnes a connu une progression lente mais soutenue jusqu'en 1994 alors que sa croissance s'est accélérée. Quand le conglomérat allemand SaarGummi a fait son acquisition l'année dernière, environ 700 personnes travaillaient pour elle. Elle compte présentement 975 employés dont 99 ont été embauchés en janvier. Elle est le plus important employeur de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog. Son chiffre d'affaires s'élèvera à environ 125 millions \$ cette année.



Imacom-Daguerre, Martin Blache
Bruno Paradis, directeur des ressources humaines chez SaarGummi Québec, doit recruter très rapidement près de 230 travailleurs afin d'approvisionner ses principaux clients.



Mario  
**GOUPIL**

## D'Afghanistan à Sherbrooke

Supposons que la guerre éclate chez nous. Qu'il y a des bombardements sur Sherbrooke, Fleurimont, Ascot, Bromtonville, mon lac, l'Estrie, le Québec, partout. Supposons aussi que ça fait des jours, des semaines que cela dure et que plus ça se tire dessus, plus vous sentez votre famille menacée. Que faire alors?

Moi, je laisserais tout derrière et je me pousserais avec les miens. Sans plus attendre. Destination: n'importe où sur la planète où nous pourrions vivre en paix.

C'est ce qu'a fait Haider. En Afghanistan, il travaillait comme ingénieur en aéronautique. Il supervisait le travail de 300 employés et voyageait un peu partout à travers le monde. Un jour, au plus fort de cette guerre qui n'en finissait plus, il a dit à sa femme et à ses cinq enfants: on abandonne tout et on part parce que c'est devenu trop dangereux pour nous ici. Haider, qui a mon âge, a tout laissé derrière. Rien n'est plus précieux que la paix, la sécurité et la liberté en ce monde.

La famille de Haider a fait quelques escalas avant de choisir de s'établir à Sherbrooke, il y a maintenant 17 mois.

Pourquoi Sherbrooke? «Parce que c'est une belle ville. Une ville qui me rappelle Prague avec toutes ses côtes...», explique Haider dans un excellent français.

Comme il ne peut espérer exercer son métier au Québec, où langues et pré-requis diffèrent, Haider vient d'ouvrir une petite épicerie spécialisée — au 15 de la 10<sup>e</sup> avenue Nord — avec un ami iranien, Aboobaq, qui lui était chauffeur de taxi dans son pays. L'épicerie, qui ressemble davantage à un petit dépanneur, s'appelle Watan.

J'ai bien tenté d'en savoir plus long sur la vie de Haider et Aboobaq, mais je devinais que mes questions les embarrassaient. Surtout Aboobaq qui paraissait vraiment sur ses gardes.

— Mais pourquoi vous posez toutes ces questions, monsieur le journaliste? — Afin de pouvoir parler de vous à mes lecteurs.

— Ce n'est pas de nous dont nous voulons que vous parliez, mais de notre épicerie, m'a fait comprendre Aboobaq.

Et vlan! Sur le museau du journaliste... muselé.

Je me souviens d'avoir déjà tourné les talons pour moins que cela en entrevue. L'heure n'était toutefois pas à la susceptibilité, mais bien à la compassion. Après tout, me suis-je dit, si je devais un jour lancer un dépanneur ou une épicerie en Afghanistan ou en Iran, de quoi je souhaiterais qu'il parle le journaliste de la place? Certainement pas de Tornade, de mon lac ou de la guerre dans mon pays, n'est-ce pas? Je voudrais seulement qu'il écrive que j'ai des boîtes de sirop d'érable, des cans de fèves au lard et des enveloppes de sauce à poutine à vendre, voilà tout.

— Mais quelle idée vous avez eue de vous installer à proximité du Végétarien et du Provigo, leur ai-je demandé. Vous ne trouvez pas cela un peu risqué?

— Pas de problème, ils n'offrent pas les mêmes produits. Nous, on a des produits de l'Iran, de l'Inde, du Pakistan, etc.

— Mais vous n'avez pas beaucoup d'items sur vos tablettes...

— Quand on va avoir plus d'argent, on va pouvoir en faire venir davantage.

— Et ça va marcher votre commerce?

— Il le faut, a dit Haider. J'ai une femme et cinq enfants à la maison.

— Moi, une femme et deux enfants, a renchéri Aboobaq.

Mais je ne me souviens pas de vous avoir posé la question, monsieur Aboobaq...

Allez, je blaguais. Bonne chance.

## Gaston et le bonheur!

Petite commotion au journal hier matin, où l'on a eu droit à une visite de Gaston. Oui, oui, Gaston Ouellet. Le fameux et maintenant célèbre Gaston de Hawaii, venu chercher sa princesse en Estrie.

Gaston est venu me saluer. Me remercier aussi. Il dit que c'est grâce à moi qu'il a pu trouver sa princesse, France. Je n'aime pas vraiment croire que j'ai pu jouer les entremetteurs.

Quand ça marche et que tout est beau, c'est vous que l'on remercie. Le jour où ça chavire, c'est encore à vous que l'on pense, mais pas nécessairement avec les mêmes sentiments...

France n'a pas accompagné son riche et beau Hawaïen au journal. Je vous l'ai expliqué plus tôt cette semaine, elle préfère se tenir loin des réflecteurs pour le moment. Juste au cas où. De toute façon, elle devait aussi préparer ses valises puisque qu'elle a devancé son grand départ à aujourd'hui.

Paraît que je vais tout de même recevoir une photo du nouveau couple dans peu de temps. Dès que je la reçois, je la partage avec vous, c'est promis.

France doit faire connaissance des enfants au cours des prochaines heures. C'est là que ça risque de se jouer. Les paris sont ouverts.

En tout cas, s'il y a des noces un jour, j'ai promis à Gaston d'y assister.

mgoupil@latribune.qc.ca

## L'amendement au schéma d'aménagement entériné par la MRC

# Des promoteurs prétendent avoir été lésés par des fonctionnaires

Luc LAROCHELLE

Sherbrooke

Des promoteurs immobiliers prétendent que des fonctionnaires de la Ville de Sherbrooke se sont substitués au pouvoir politique en soumettant à la MRC de la région sherbrookoise des tracés pour de futurs boulevards qui ne correspondraient pas aux documents approuvés par les élus sherbrookoises.

Une mise en demeure, signifiée par les propriétaires des terrains vacants de la Croisée Beckett, a été expédiée à la MRC moins d'une heure avant le début de l'assemblée régulière, en fin d'après-midi mardi. Elle enjoignait les représentants des neuf municipalités membres de la MRC à ne pas entériner la requête de la Ville de Sherbrooke.

L'avocate représentant les plaignants, Me Johanne Brassard, soutient que les documents transmis à la MRC pour inscrire au schéma d'aménagement régional les tracés pour le prolongement des boulevards Lionel-Groulx et Jacques-Cartier ainsi que pour le futur boulevard Marie-Victorin ne sont pas conformes au libellé de la résolu-

tion adoptée par le conseil municipal de Sherbrooke, le 4 décembre dernier.

«Il a pu être question des modifications à ces trois grands axes routiers sur des graphiques présentés par les fonctionnaires, mais la proposition adoptée par les autorités politiques portait exclusivement sur le changement de tracé du boulevard Lionel-Groulx. Une ville ne s'exprime pas par les paroles de ses fonctionnaires mais avec les résolutions officielles votées par ses élus», allègue Me Brassard.

«La MRC pourrait devenir complice...»

Les élus de la MRC de la région sherbrookoise n'ont donc pas ignoré seulement les protestations de citoyens du quartier Nord au moment d'accepter l'amendement au schéma d'aménagement réclamé par la Ville de Sherbrooke, mardi soir. Ils ont passé outre ces recommandations juridiques.

«La MRC pourrait devenir complice de cette réglementation qui vise à priver notre cliente de la réalisation de la phase III de son développement (Croisée Beckett). La bonne foi de la MRC pourrait être sérieusement mise en doute avec les conséquences qui s'ensuivent», prévenait l'avocate des promoteurs.

Le préfet Clément Nault dit avoir parcouru cette mise en demeure rapidement et affirme que lui et ses collègues se sont fiés à l'avis juridique du directeur du contentieux de la Ville de Sherbrooke, Me Pierre Huard, au moment de décider d'accueillir favorablement la requête de la ville-centre.

«Me Huard nous a dit que d'un point de vue légal la mise en demeure adressée à la MRC n'avait pas beaucoup de mordant. Nos procureurs l'examineront à leur tour et nous présenteront une opinion plus étoffée lors de notre prochaine réunion», a commenté le préfet.

L'avocate des plaignants s'étonne que les décideurs de la MRC aient pris conseil auprès de l'aviseur légal associé à l'appareil administratif visé par les reproches de ses clients. Selon Me Brassard, les élus de la MRC ont à leur tour erré en affirmant qu'ils n'avaient pas le choix d'accepter une demande qui semblait conforme au schéma d'aménagement.

«Quelle était la pertinence alors d'amender le schéma d'aménagement si les plans de la Ville correspondaient à ceux inscrits dans le schéma actuel? La MRC est une instance décisionnelle

qui représente la suprématie régionale sur la planification régionale. Si les décideurs politiques n'ont rien fait pour contrer cette demande, de la Ville de Sherbrooke, ce n'est pas faute de pouvoir. C'est par choix de ne pas assumer le pouvoir que la loi leur confère», nuance-t-elle.

### Processus de révision suspendu?

Le préfet Clément Nault a par ailleurs confirmé que la table des maires songeait à suspendre le processus de révision de l'ensemble du schéma d'aménagement jusqu'à la mise en place de la ville unique. Cette possibilité, qui a été évoquée lors d'échanges mardi soir, fera l'objet d'une discussion plus poussée le mois prochain.

«Est-ce pertinent de poursuivre l'examen d'un schéma élaboré dans le contexte de concurrence entre les neuf villes de la MRC alors qu'avec la ville unique, les recettes de taxes seront versées au même endroit peu importe l'arrondissement où les projets de développement résidentiel, commercial et industriel se concrétiseront? Je ne suis pas le seul maire à avoir des réserves à ce sujet», a déclaré M. Nault.

llaroche@latribune.qc.ca



L'opération  
**BAROMÈTRE**  
touche aussi les  
bars de l'Estrie

Les  
forces  
policières  
seront plus visibles

Dans le cadre de l'opération BAROMÈTRE, la Sûreté du Québec, région de l'Estrie, prendra plusieurs mesures. Ainsi elle assure qu'elle sera plus visible «en périphérie des bars» sur son territoire et dans ceux des municipalités dont les corps policiers n'ont pas de programme visant les bars. Le SPRS souligne de son côté que ses policiers effectuent des visites régulières dans les bars depuis cinq ans déjà. La rue Wellington Sud en compte un bon nombre.

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Le meurtre de Francis Laforest, propriétaire d'un bar de Terrebonne, l'attentat contre le journaliste Michel Auger, du *Journal de Montréal*, les incidents concernant le bar Le Gérald de Granby... sont autant de motifs qui ont amené le ministre Serge Ménard, de la Sécurité publique, à former un groupe de travail pour se pencher sur la problématique de l'intimidation dans les endroits licenciés et la présence de motards criminalisés.

Cette analyse a donné naissance au projet BAROMÈTRE de la Sûreté du Québec.

D'envergure provinciale, le projet a déferlé jusque dans les Cantons-de-l'Est, a assuré hier l'agent Serge Dubord, responsable des Affaires publiques de la SQ de l'Estrie, qui avait con-

voqué les représentants des médias à un point de presse sur le sujet.

«Plusieurs incidents que ce soit l'intimidation, le harcèlement, l'incendie de nature criminelle, les voies de fait, le trafic de stupéfiants, la prostitution... mettent en évidence la vulnérabilité des propriétaires de bar face aux groupes organisés qui veulent s'adonner dans les endroits licenciés à des activités illégales.»

On ne cache pas que cette situation a semé un sentiment d'insécurité au sein de la population en général, des tenanciers de bars et de leur clientèle.

### Les objectifs poursuivis

L'agent Dubord a énuméré les principaux objectifs que s'efforcera de rencontrer le projet.

Susciter un sentiment de sécurité auprès de la population en général vient en tête des préoccupations, mais on vise également à rassurer les pro-

priétaires de bar et leur clientèle quant à la capacité de la Sûreté du Québec à les soutenir dans leur lutte contre toute forme d'intimidation ou d'activité illégale.

«Nous allons assurer une visibilité accrue des forces policières en périphérie des bars et appliquer une approche stratégique de résolution de problème en impliquant le milieu local et en misant également sur la police de proximité.»

M. Dubord a même ajouté qu'un budget spécial a été alloué au projet et qu'il n'est pas question de retirer des policiers de la route pour les envoyer dans les bars.

### Recensement systématique des bars

Dans le projet BAROMÈTRE, on a prévu une première étape au cours de laquelle tous les tenanciers du territoire de la SQ de l'Estrie de même que ceux des territoires des corps policiers muni-

cipaux qui n'applique pas de programme dans les bars seront rencontrés, informés du projet et assurés de l'appui indéfectible des policiers.

Ce recensement devrait être complété le jeudi 1<sup>er</sup> mars.

On ne négligera aucun aspect: présence familiale, opération de grande visibilité, interventions ciblées grâce à la formation d'une équipe volante pouvant être constituée d'agents de différentes MRC et propagande sur l'efficacité de la ligne 1-800-659-GANG ou 4264.

Du reste un premier contact a déjà été établi avec de nombreux tenanciers de bar, le vendredi 16 février dernier, à Sherbrooke, en présence de représentants du ministère de la Sécurité publique.

L'agent Dubord a reformulé la détermination de la SQ à appliquer une tolérance zéro à toute forme d'intimidation ou d'action criminelle dans les bars.

## Cinq catégories d'établissements...

Sherbrooke (PSJ)

Les sympathisants, les irrédutibles, les soumis, les paisibles et les convoités. Ces termes pourraient qualifier les bars que l'on retrouve sur un territoire donné.

L'agent Serge Dubord, responsable des Affaires publiques à la Sûreté du Québec de l'Estrie, a ainsi défini les bars selon la catégorie à laquelle ils appartiennent.

Le bar sympathisant est déjà propriété d'un membre ou d'un gang criminalisé ou encore sous sa tutelle. C'est la plaque tournante de la criminalité locale, une vitrine sur la rue.

Quant au bar résistant ou irrédutible, c'est le contraire du premier; c'est l'endroit où l'on ne veut rien savoir de toute présence intimidante ou d'activité illégale.

Le bar soumis est l'établissement où l'on ne prête que peu d'attention à ce qui s'y passe. Certaines activités illégales peuvent même se faire à l'insu du personnel.

Il y a évidemment les bars paisibles qui sont moins attirants et par conséquent moins

attrayants pour les motards criminalisés.

Enfin la catégorie des bars convoités à cause de leur emplacement et de leur clientèle sont des cibles que les gangs criminalisés ont dans leur collimateur.

Dans la tournée et le recensement des bars, on remettra une lettre explicative aux tenanciers dans laquelle est décrit le projet BAROMÈTRE.

On mentionne aux propriétaires de bars que les policiers ne sont pas sans savoir qu'ils sont confrontés à toute une gamme de problématiques diverses à cause de la nature même de leur établissement.

On rappelle que la collaboration face aux clients en état d'ébriété qui veulent prendre le volant est généralement manifeste et immédiate mais qu'elle est plus hésitante face au trafic de stupéfiants, à l'intimidation ou encore la prostitution souvent commis sous la supervision de motards criminalisés.

Par des visites régulières et systématiques, les policiers espèrent établir une relation de confiance et une collaboration réciproque avec les tenanciers.

## Le SPRS fait le tour des bars depuis cinq ans

Sherbrooke (PSJ)

Le Service de police de la région sherbrookoise a amorcé un programme de visites régulières dans les établissements licenciés de son territoire depuis maintenant cinq ans.

«Depuis cinq ans, nous faisons le tour des bars. Nous sommes des inspecteurs de la Régie des alcools, des courses et des jeux et nous appliquons les différentes lois qui régissent cette sphère d'activités.»

C'est ce qu'a indiqué à *La Tribune*, hier, le capitaine André Castonguay, responsable de la Division des enquêtes criminelles au sein du Service de police de la région sherbrookoise.

À cela s'est ajouté depuis trois ou quatre ans, le projet ACCES (Action concertée contre l'économie souterraine). Le but de ce projet est de voir au respect des sceaux apposés sur les spiritueux, leur provenance, leur contenu.

«Je pourrais ajouter que dans la majorité des bars, ça va très bien. Dans les bars à problèmes, nous avons des contacts plus fréquents avec le tenancier, le personnel, les portiers. Nous nous rapprochons davantage.»

Le capitaine Castonguay en a profité pour inviter les tenanciers de bar qui auraient des problèmes à ne jamais hésiter à communiquer avec la Division en composant le 821-5544 ou dans les cas urgents, le 9-1-1. «Nous avons tout ce qu'il faut pour les aider!»

# 50%

**Galerie du sommeil**  
Brault & Martineau

Sur toutes nos marques de matelas et sommiers incluant la nouvelle Collection Brault & Martineau

## DE RABAIS<sup>†</sup>

† Modèles sélectionnés. Détails en magasin.



**SOMMEX**  
Extra-Pedic II

Matelas avec supports latéraux doubles, recouvert d'un tissu piqué sur 3 couches de mousse de ¾ de pouce. Sommier également disponible. **Livraison gratuite.**

Nous ramassons votre vieux matelas gratuitement !\*

PRIX RÉG. : 659\$  
**329\$**  
MATÉLAS 2 PLACES

10 ANS

GARANTIE Confort  
OBTENEZ UNE PÉRIODE D'ESSAI DE 20 JOURS  
Voir conditions en magasin.



**Serta**  
Posture Plus

Matelas recouvert de polyester piqué sur de la mousse uréthane de ¾ de pouce. Sommier également disponible. **Livraison gratuite.**

Nous ramassons votre vieux matelas gratuitement !\*

PRIX RÉG. : 659\$  
**329\$**  
MATÉLAS 2 PLACES

10 ANS

Matelas 1 place ..... 249\$ rég. : 499\$  
Matelas grand lit ..... 379\$ rég. : 759\$



**SIMMONS**  
BeautySleep Caresse Plus

Matelas recouvert d'un tissu piqué sur de la mousse de ¾ de pouce avec rembourrage ferme Simpad. Sommier également disponible. **Livraison gratuite.**

Nous ramassons votre vieux matelas gratuitement !\*

PRIX RÉG. : 699\$  
**349\$**  
MATÉLAS 2 PLACES

5 ANS

510 ressorts Dura-Flex à profil surélevé

Matelas 1 place ..... 269\$ rég. : 539\$  
Matelas grand lit ..... 379\$ rég. : 759\$



**SIMMONS**  
BeautySleep Caresse Plus

Matelas recouvert d'un tissu piqué sur de la mousse de ¾ de pouce avec rembourrage ferme Simpad. Sommier également disponible. **Livraison gratuite.**

Nous ramassons votre vieux matelas gratuitement !\*

PRIX RÉG. : 699\$  
**349\$**  
MATÉLAS 2 PLACES

5 ANS

Matelas 1 place ..... 279\$ rég. : 559\$  
Matelas grand lit ..... 399\$ rég. : 799\$  
Matelas très grand lit ..... 599\$ rég. : 1199\$

**Plus! PAYEZ EN février 2002**

accord D Desjardins

AUCUN DÉPÔT, PAIEMENT, NI INTÉRÊT!\*  
Sans frais d'administration, sans supplément.  
**LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 200 KM**

\*Si payé en entier en février 2002.



Mobilier de chambre en érable. Choix de couleurs. **Livraison gratuite.**

Lit complet - grand lit ..... 649\$  
Miroir ..... 239\$  
Table de nuit avec 2 tiroirs ..... 279\$ ch.  
Semainier 7 tiroirs ..... 729\$  
Bureau double ..... 899\$  
Armoire ..... 1349\$  
Lampe boudoir ..... 49\$ ch.

**"COULEURS À LA CARTE" COLLECTION**



**3599\$**  
9 PIÈCES

Mobilier de salle à manger en bois de qualité de couleur cerise. Dimensions : 44 po x 68 po x 94 po **Livraison gratuite.**



**1299\$**  
FAUTEUIL

Mobilier de salon inclinable en cuir. **Livraison gratuite.**

Causeuse ..... 1949\$  
Sofa ..... 2299\$

# BRAULT & MARTINEAU



PROCUREZ-VOUS la CARTE DE CRÉDIT BRAULT & MARTINEAU

**10 magasins pour mieux vous servir!**

- LASALLE**  
7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)  
Tél. : (514) 364-6110
- KIRKLAND**  
3150, boul. St-Charles (sortie 50, Transcanadienne)  
Tél. : (514) 697-9228
- ST-LÉONARD**  
6700, Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)  
Tél. : (514) 254-9455
- LAVAL**  
1770, boul. Des Laurentides (coin St-Martin)  
Tél. : (450) 667-3210
- ROCK FOREST**  
4275, boul. Bourque (coin Grégoire)  
Tél. : (819) 562-4242  
1 800 267-4240
- ST-HUBERT**  
1351, boul. Des Promenades (près des Promenades St-Bruno)  
Tél. : (450) 676-1911
- BROSSARD**  
8220, boul. Taschereau (coin Pelletier)  
Tél. : (450) 465-5544
- POINTE-AUX-TREMBLES**  
12605, Sherbrooke Est (près de Tricentenaire)  
Tél. : (514) 640-6446
- STE-THÉRÈSE**  
125, boul. Desjardins Est (coin Curé Labelle)  
Tél. : (450) 430-0555
- GATINEAU**  
500, boul. De la Gappe (face aux Promenades de l'Outouais)  
Tél. : (819) 561-5007  
1 877 755-2555

Quantité limitée sur certains articles. Achat minimum requis de 500\$ meubles/électroniques et 300\$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux C.D.L. Prix en vigueur jusqu'au mercredi 28 février 2001. \*Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier en février 2002.

Québec verse 5,6 millions pour les hôpitaux de l'Estrie

## Le CHUS pourra s'acheter des appareils pour 5,1 M \$

François GOUGEON  
Sherbrooke

Les hôpitaux de l'Estrie, en particulier le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), vont pouvoir donner suite à d'autres projets d'achat d'équipements médicaux.

La ministre Pauline Marois, à la Santé et aux Services sociaux, vient en effet de confirmer le versement d'un montant de 5,6 millions \$ à cette fin, dont 5,1 millions \$ qui iront au seul CHUS.

L'annonce de ce montant fait suite à un premier versement au CHUS de

10 millions \$, le 14 avril dernier. La ministre Marois était alors venue en personne faire part de la nouvelle.

Pour la moitié du montant alloué au CHUS cette fois, il est question de remplacer différents appareils rendus défectueux ou à bout de souffle: un échographe, une caméra en médecine nucléaire, deux mammographes et un système d'angiographie. Un montant de 2,5 millions \$ est réservé au développement, avec l'installation d'un appareil de résonance magnétique.

Dans le dernier cas, la nouvelle est particulièrement réjouissante. «La nouvelle technologie qu'on pourra acquérir pour la résonance magnétique permettra d'effectuer des traitements plus rapidement et de traiter plus de patients», a noté hier le porte-parole de l'établissement, Robert Nadon.

Au total, il signale que des 25 millions \$ d'équipements médicaux requis identifiés par le CHUS l'an passé, cet établissement compte déjà sur des

budgets de 17 millions \$. «C'est sûr que cela va nous permettre de mieux répondre aux besoins de la population», a dit M. Nadon.

### Autres hôpitaux de la région

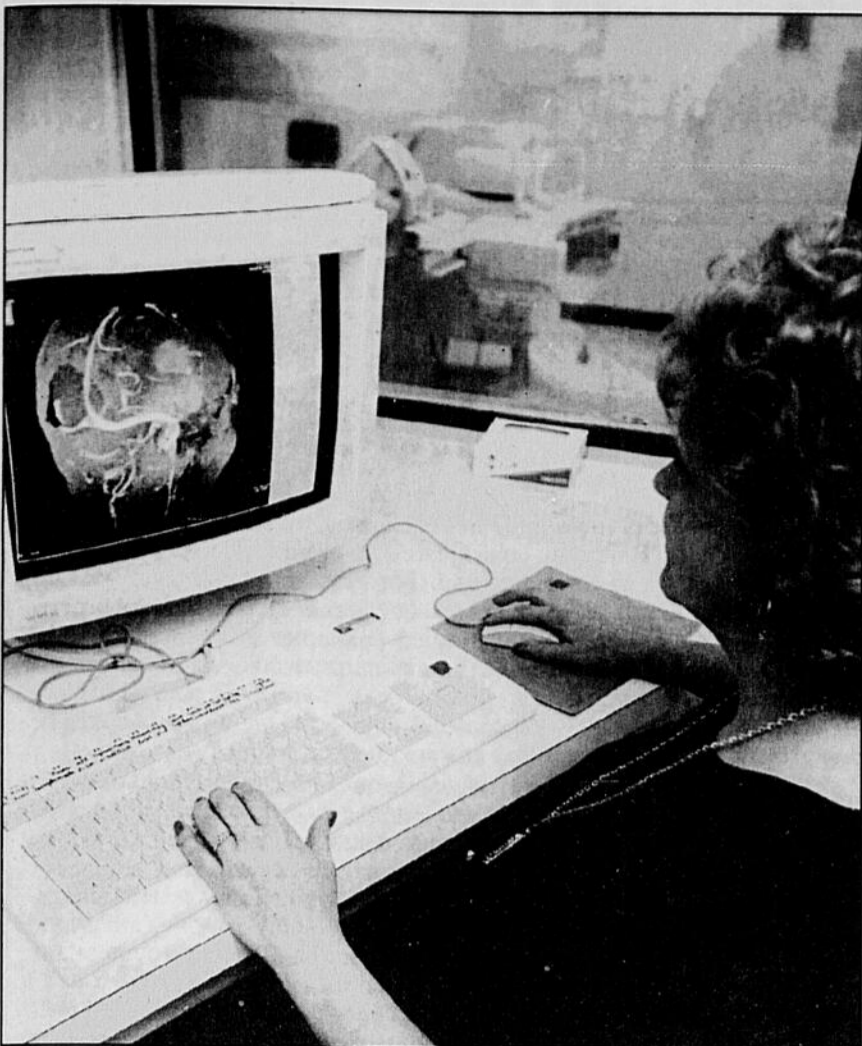
Pour les autres hôpitaux de l'Estrie, la liste déposée par la ministre Marois fait état d'un montant de 321 000 \$ au Carrefour santé du Granit. Cela permettra d'acheter de l'équipement de monitoring, d'endoscopie et quatre moniteurs pour le système de monitoring cardiaque de l'établissement.

À l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, un budget de 100 000 \$ va servir à équiper l'établissement de deux respirateurs.

Du côté de l'établissement de santé de la MRC de Memphrémagog, le gouvernement alloue 135 000 \$ pour lui permettre d'acquérir un appareil d'anesthésie et deux moniteurs.

Enfin, du côté de la MRC d'Asbestos, un montant de 20 000 \$ servira à l'achat d'un respirateur.

Photo La Tribune, archives  
**Les appareils médicaux sont souvent très coûteux, et doivent être constamment mis à jour. Sur cette photo prise il y a cinq ans, on aperçoit le poste réservé aux tests de résonance magnétique, avec la salle du patient à l'arrière-plan.**



## Le juge ordonne la poursuite des procédures dans la cause de Bolduc

Jacques LEMOINE  
Sherbrooke

Le juge Raynald Fréchette de la Cour supérieure du district de Saint-François a ordonné la continuation des procédures dans la cause de l'homme d'affaires Paulin Bolduc après avoir conclu que la requête en prohibition déposée par ce dernier n'opère pas de sursis.

Il est d'opinion que s'il devait y avoir sursis c'est l'image de la justice qui risquerait d'être discréditée.

Le juge Fréchette a rappelé que les procédures ont été engagées le 18 octobre 1993 dans cette affaire et que plus de sept ans plus tard tout l'exercice est à reprendre du moins dans le cas de Bolduc.

Le juge Michel Blain de la Cour du Québec avait décidé le 24 octobre que la loi permet de procéder en vertu de l'acte d'accusation original contre Bolduc sans attendre que les co-accusés Denton et Peters soient légalement devant la Cour.

### La requête

L'inculpé prétend dans sa requête en prohibition que son nouveau procès pour complot entre 1989 et le 26 avril 1991 en vue d'importer des stu-

pefians ne peut avoir lieu tant que la Cour suprême n'aura pas disposé de l'appel de la poursuite contre Denton et Peters.

Le procureur Paul Crépeau a répondu que la Cour devrait émettre une ordonnance permettant la continuation des procédures dans cette cause.

Il appuyait principalement sa proposition sur le fait que d'autres procédures préliminaires sont annoncées par Bolduc et que s'il fallait attendre les décisions de la Cour suprême dans les affaires Denton et Peters c'est tout le système judiciaire qui serait discrédité sans compter le préjudice que pourrait en subir la poursuite.

À première vue, il semble au juge Fréchette que la question en discussion est une de procédure et que d'une façon ou d'une autre l'accusé devra subir un nouveau procès.

Bolduc ne subira pas de préjudice du fait de la continuation des procédures et l'audition de sa requête sera entendue par le tribunal compétent et sera maintenue ou rejetée.

Me Crépeau avait informé la Cour que les dates sont déjà fixées pour l'audition des requêtes préliminaires déjà annoncées au procès dont une relative à un délai déraisonnable.

## L'épisode d'influenza demeure stable en Estrie

Sherbrooke (FG)

Toujours très actif, l'épisode d'influenza en Estrie ne semble guère avoir évolué depuis les deux dernières semaines.

Du moins, c'est le portrait dressé hier par le Dr Sophie Michaud, microbiologiste et infectiologue au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), notant que le nombre de patients hospitalisés n'a pas augmenté.

«On hospitalise toujours entre deux et quatre patients par jour. Ça n'augmente pas. On dirait même que c'est un peu moins pire», a-t-elle dit.

Cette situation diffère par rapport à ce qui se passe ailleurs au Québec,

comme à Montréal, où depuis deux semaines le nombre de cas n'a cessé d'augmenter. Est-ce qu'on peut s'attendre de vivre la même chose prochainement dans la région?

«C'est bien difficile à prédire. Disons qu'on est actuellement en plein dans la saison de la grippe et que tout est possible», a exprimé la spécialiste.

Aussi, tout comme depuis le début de la période grippale, dans les cas d'hospitalisation on retrouve pour la moitié des enfants.

Chose certaine, grippe ou pas, les urgences du CHUS continuent toujours d'être aussi occupées, surtout à Fleuri-Fontaine. On y comptait hier plus d'une trentaine de patients sur civière.

# Addition-Elle

Les dernières tendances mode en tailles 14+

Le chef de file de la mode en tailles 14+ au Canada.

Vêtements contemporains, décontractés et lingerie répondant à tous les styles de vie.

## JOURS V.I.P.

Les 22, 23, et 24 février seulement !

Obtenez

# 40%

de rabais

## SUPPLÉMENTAIRE

sur la marchandise déjà réduite

De plus, recevez 10 % de rabais sur les nouveautés printanières (à l'exception de Tommy Hilfiger)

Addition-Elle  
tailles 14+

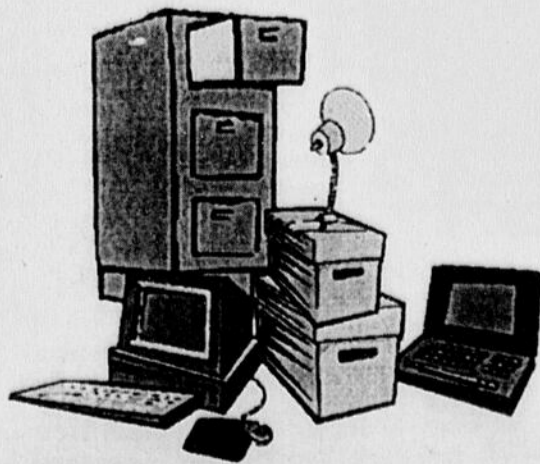
AIE & CO.  
une division d'Addition-Elle

Lingerie  
tailles 14+

Carrefour de l'Estrie (819) 564-5078

39291

## InfodonSherbrooke pour soutenir l'action locale



Sherbrooke Ville en santé a créé un site pour permettre aux organismes communautaires d'afficher leurs besoins de matériel et de services gratuits.

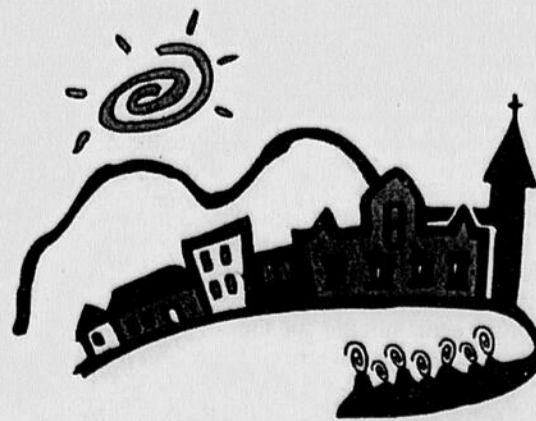
Toute la population et plus particulièrement les entreprises sont invitées à visiter Infodon Sherbrooke pour offrir leur don ou leur prêt. À l'adresse <http://infodon.ville.sherbrooke.qc.ca>, sous « donateurs », vous accédez à la banque de données. Cliquez sur l'article que vous désirez offrir et vous obtiendrez la liste des organismes ayant besoin du produit ou du service.

Communiquez avec l'organisme...

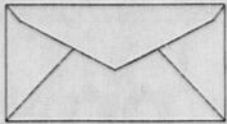
Encourageons les gens d'ici!

Pour plus de renseignements, communiquez avec Sherbrooke Ville en santé au 560-4222.

39954



# Opinions



Opinion  
des lecteurs

La Tribune  
1950 rue Roy  
Sherbrooke (Québec)  
J1K 2X8

Télécopieur  
564-8098

Courrier électronique  
redaction@latribune.qc.ca

## ÉDITORIAL

# Bernard Landry et Jean Charest: les avenues



Michel  
MORIN

**B**ernard Landry conduira-t-il ses troupes dans l'aventure d'une élection hâtive, voire même aussi hâtive qu'un juin prochain? La réponse appartient évidemment au nouveau premier ministre qui prendra sous peu les commandes de l'État québécois. Ce scénario demeure possible même s'il apparaît que M. Landry voudra savourer pendant quelques mois supplémentaires le goût du pouvoir. Les libéraux provinciaux, eux, évoquent cette

possibilité et ils se disent prêts à battre la mesure dès lors que le grand chef d'orchestre donnera les premiers coups de baguette.

Et lorsque Jean Charest parle d'une élection possible en juin prochain, il met sur la table une mesure plutôt défensive. Il est de bonne guerre pour les libéraux provinciaux de dire à qui veut l'entendre qu'ils sont prêts à une élection en juin. Dans les faits, la mise au point de la machine libérale n'est pas encore chose faite. Par conséquent, les libéraux savent que le temps ne peut jouer qu'en leur faveur. Voilà pourquoi ils craignent que le nouveau premier ministre ne veuille les prendre de vitesse en appelant l'électorat aux urnes à la fin du printemps.

Il est clair que plus le temps passera, plus les libéraux au-

ront le loisir de s'organiser. De mieux s'organiser. Et en politique, tous les observateurs savent qu'un parti qui réussit à bénéficier du facteur temps parvient à présenter à l'électorat un programme plus étoffé et une équipe plus solide. C'est ce qu'a compris Jean Chrétien en novembre dernier: les libéraux fédéraux étaient prêts, les autres formations ne l'étaient pas, malgré l'opinion contraire alors émise par les différents chefs de partis. Résultat: les libéraux fédéraux ont accru leur majorité et leur chef Jean Chrétien ne doit aujourd'hui plus rien à personne. Il est le seul maître à bord.

Bernard Landry pourrait effectivement être tenté d'imiter Jean Chrétien. S'il décide de suivre les traces du premier ministre canadien, on doit s'attendre dans les prochaines semaines à un remaniement ministériel significatif. Comme il faut également envisager la présentation d'un énoncé budgétaire par Bernard Landry lui-même, lui qui voudra sûrement conserver le contrôle absolu des finances de l'État. Un énoncé budgétaire à la fin du mois de mars en espérant que, d'ici là, la grisaille économique n'aura pas encore atteint le Québec. Ce qui permettrait au nouveau premier ministre de faire montre d'une générosité sans borne à l'endroit des contribuables québécois. Comme l'a fait un certain Paul Martin sur la scène fédérale il y a quelques mois à peine...

Le premier ministre en devenir voudra également tirer profit de la conjoncture fédérale, laquelle fait en sorte que c'est

encore et toujours Jean Chrétien qui assume les fonctions de chef d'État. Pour Jean Charest, la présence de Jean Chrétien à Ottawa ne constitue pas un bon présage. Et cela, Bernard Landry le sait. C'est indéniable que le chef de l'Opposition provinciale préférerait et de beaucoup compter sur la présence d'un Paul Martin à titre de premier ministre du Canada. On imagine alors une plus grande marge de manoeuvre pour Jean Charest sur la question constitutionnelle, ce qui ne peut qu'être bénéfique pour les libéraux provinciaux au Québec.

Mais peu importe l'avenue que choisira Bernard Landry, son règne à la tête du gouvernement québécois ne sera pas de tout repos. D'abord, il n'aura d'autre choix que de faire sienne la conclusion à laquelle en est arrivée Lucien Bouchard en regard du respect des engagements pris au Sommet de la jeunesse, ce qui implique évidemment le respect dans leur intégralité de tous les contrats de performance liant le gouvernement aux universités québécoises. Qui plus est, il n'est pas illusoire de penser que Pauline Marois a négocié le respect tout aussi intégral des enveloppes budgétaires dévolues à son ministère de la Santé. Bernard Landry se retrouve ainsi coincé: il ne peut s'abriter ni dans l'Éducation, ni dans la Santé. Et comme il doit trouver 400 millions supplémentaires pour équilibrer son budget, il devra couper ailleurs. Dans les régions? C'est ce que souhaitent sans le dire les libéraux de Jean Charest. Parce que pour eux, c'est justement dans les régions que réside leur victoire.

## TRIBUNE LIBRE

### Qu'attendent les Estriens?

**L**es membres du chapitre de Sherbrooke des Hells Angels arborent toujours fièrement leurs emblèmes, sur leur repaire situé entre Sherbrooke et Lennoxville.

Récemment, Blainville remportait une belle victoire juridique contre ces motards criminels; en effet, cette ville les a forcés à démanteler les fortifications de leur repaire, sur le chemin Bas-Sainte-Thérèse.

Quant aux membres du chapitre de Montréal des Hells Angels, ils viennent de mettre en vente leur tristement célèbre bunker de Sorel-Tracy. À preuve, l'unifolié canadien ainsi que leur emblème bien connu ne flotteraient plus sur leur repaire de Sorel.

Il y a plusieurs mois, les gens courageux de Saint-Nicolas, près de Québec, avaient entouré le repaire établi dans leur municipalité. À la suite de différentes pressions des élus en collaboration avec les corps policiers de la région, les motards criminels avaient finalement décidé de démanteler leurs pénates.

Des rumeurs nous laisseraient croire que le repaire des Evil Ones de Granby aurait été vendu. Ce club-école plutôt tapageur aurait été dissous par les Hells récemment.

Si le maire de la Ville de Lennoxville semble attendre le messie plutôt que de contraindre les Hells à entreprendre des travaux de «défortification», les citoyens et citoyennes des environs ne font guère mieux en continuant de tolérer la présence de ces criminels et leur ravage dans notre société.

Espérons que la fusion des villes autour de Sherbrooke nous débarrassera de cet esprit de clocher parfois porteur d'éléments dégradants et contribuera à épurer la belle région de l'Estrie. Il est plus que temps de prendre exemple sur Blainville pour interdire les bunkers et montrer clairement notre intention de refuser nettement la présence de bandes maintenant hors-la-loi.

André Carrier  
Sherbrooke



### L'humour à la bonne sauce

**A**près lecture de l'article sur Le Seuil paru le mardi 13 février, nous nous questionnons sur la mission de cet organisme. (NDLR: L'article annonce le début de la campagne de financement du Seuil et notamment une conférence-spectacle de l'humoriste Pierre Légaré.)

Premièrement, nous avons toujours su que Le Seuil était subventionné par la Régie pour intervenir spécifiquement auprès des hommes violents. On apprend officiellement que non. Erreur?

Deuxièmement, nous savons tous et toutes que l'humour est à la mode. Le Seuil emboîte le pas. Il décide d'être «in».

Nous tenons à vous dire que oui l'humour est essentiel dans la vie, mais dans le quotidien d'une femme violente ou contrôlée, nous ne croyons pas que cela ait sa place. Comment se peut-il qu'un organisme comme Le Seuil, qui

a comme mission (?) d'intervenir auprès des conjoints violents, en vienne à être capable de rire sur les problématiques de couple dont la violence conjugale?

Enfin, après ce constat, nous interpellons les hommes de l'Estrie désirant intervenir auprès des hommes violents, désirant mettre sur pied une ressource spécifique et désirant travailler de concert avec les ressources pour femmes violentées.

Souhaitant que notre message soit reçu, nous espérons que la population sera capable de faire sa propre analyse de cette situation. Bonne réflexion!

Sylvie Lupien, Coordinatrice  
Francine Martineau, Intervenante  
Annie Pilon, Intervenante  
Pour l'équipe de La Méridienne  
Maison d'hébergement et de transition  
pour femmes victimes de violence  
conjugale et leurs enfants.

### Le suicide et ses causes

**O**n ne peut que louer les groupes ou organismes qui se penchent sur la question du suicide. On a besoin de réfléchir et d'agir contre ce mal. Malheureusement, à mon avis, on a besoin de plus que de ce que j'appelle des ponctions isolées.

Je prends le point de vue du philosophe qui analyse la vie à partir de ses raisons profondes et de ses causes premières. À quoi sert de traiter un mal si on ne s'attaque pas à sa cause? C'est comme si on traitait une population contre les maladies alors qu'elle s'abreuve tous les jours aux égouts de la ville. Nous admettons que notre société est malade, malade de la pensée. Tout est drôle actuellement au Québec, on peut rire de tout, on a perdu le

sens du sacré qui est plus grand que nous, devant lequel on s'incline avec respect, comme devant la vie qui ne vient pas de nous, mais de Dieu.

Lorsqu'on ordonne sa vie selon cette échelle, la vie a du sens. On se sent responsable de la construction du monde, voilà la raison de vivre. On se sent partenaire, on a des raisons profondes de vivre, comme l'ouvrier de la chaîne de montage qui regarde le produit fini et qui se dit: «J'y ai mis ma touche, il y a de moi là-dedans, je dois continuer... de vivre...»

Jean-Paul Saint-Laurent  
Fleurimont

### Devenir adulte dans la foi, tout un défi

**L**a foi catholique ne consiste pas seulement en des états de sensibilité, des états d'âme. Elle est aussi et avant tout un ensemble de vérités, qui s'adressent à l'intelligence. Il faut connaître ces vérités pour accéder à la connaissance de Dieu. Dieu peut se révéler à une personne par une connaissance intuitive, d'ordre mystique, qui entraîne toute la personne unifiée en Dieu à entrer en relation intime avec lui. L'être humain n'est pas seulement qu'un «paquet d'émotions» à fleur de peau. Par la raison, par l'intelligence spéculative et intuitive, il a prise sur les réalités autres que lui-même (moi, moi, moi, mes «feelings», mes émotions). Quelqu'un qui veut renouer avec la foi catholique, me semble-t-il, doit s'instruire de sa religion en se servant autant de sa tête que de son coeur. Autrement la foi n'a pas de racines assez profondes dans le terrain nourricier. Rien n'est plus capricieux et imprévisible que les émotions religieuses superficielles. Quand on annonce Dieu et Jésus-Christ, par le truchement de la prédication ou d'autres moyens, il faut chercher autant à instruire l'auditoire qu'à toucher son coeur. Les deux sont nécessaires, du moins c'est ma conviction personnelle. Trouver le bon langage, qui ne soit pas trop démagogique ou intellectuel, voilà le défi. Il ne faut pas trop racoler l'auditoire. Aussi, l'exégèse biblique n'est pas tout. Il faut proposer, dans un vocabulaire adapté, les vérités définies par l'Église, au fil des siècles, et qui constituent le trésor commun global de la foi avec l'Écriture sainte (la bible), source première de la révélation de Dieu en Jésus le Christ.

En somme, il faut nourrir sa foi d'une nourriture consistante, bien apprêtée, et non seulement de bouillie. «Quand j'étais un enfant, je me nour-

risais comme un enfant. Maintenant que je suis un adulte, il me faut une nourriture plus consistante». Saint Paul parle en ces termes. Devenir adulte dans la foi, oui tout un défi. Car la foi n'est pas seulement d'ordre affectif. Elle implique aussi une connaissance intellectuelle. La foi cherche à com-

prendre le mystère de Dieu. Non pas qu'il nous faille tous devenir «théologiens», mais au moins intéressés à connaître sa religion dans toutes ses dimensions.

Fernand Laberge, prêtre  
Sherbrooke

### Le prix de l'expérience

**P**ermettez-moi de réagir brièvement aux propos de M. Yvon Rousseau de l'édition du 14 février concernant l'embauche des personnes de 60 ans et plus par la firme Rona l'Entrepôt.

Oui, j'admire la direction de cette firme de vouloir offrir des postes aux préretraités ou nouveaux retraités. De prime abord, on devrait louer une telle initiative et espérer que plusieurs personnes âgées puissent trouver un emploi intéressant et valorisant. En ce sens, j'approuve tout ce que dit M. Rousseau lorsqu'il parle de maturité, de responsabilité, de fiabilité et d'excellentes prestations de travail des personnes âgées.

Toutefois, là où le bât blesse davantage, c'est que quelques personnes m'ont laissé savoir qu'elles avaient été extrêmement déçues lors de l'entrevue et des offres qu'on leur faisait. «Avez-vous le vertige dans les hauteurs?» demandait-on. «Avez-vous des maladies?» (qui pourraient mettre en péril votre assiduité). «Avez-vous de l'expérience dans la vente ou dans la construction ou dans quelque domaine connexe?»... (enfin on va reconnaître mon expérience).

Puis enfin, la vraie question qui déterminera en grande partie l'embauche ou non de la personne: «Accepteriez-vous un salaire de 7,25 \$ de l'heure?»

J'ai pour ma part beaucoup de difficulté à penser que l'expérience de 30 ans et plus dans un domaine connexe ou dans tout autre domaine qui a fait des aînés des gens de compétence, ne puisse pas valoir plus de 7,25 \$ de l'heure. Quelle différence alors entre les gens de 30 ans d'expérience et ceux qui sont au secondaire V? Cette générosité que l'on fait autour des aînés à coup de messages publicitaires, ne vise-t-elle pas que ceux ou celles qui n'ont aucun revenu... ou presque. Si l'on considère alors l'impact de l'augmentation de revenus de ces personnes (avec un tel salaire) sur le nouveau taux de taxation que cette légère augmentation de revenus peut engendrer, on peut se demander à qui on rend service. À l'employeur ou à l'employé?

En passant, je connais d'autres commerçants qui ont déjà tenté cette expérience. Quelles en ont été les résultats?

Jacques Demers  
Rock Forest

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		TECHNOLOGIE		PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE	
Raymond Yardi	René Morin	Maurice Cloutier	Michel Morin	François Fouquet	Alain LeClerc	René Béliveau	André Roberge	Steve Rancourt	Pierre Vallée	Julienne Poulin	André Custeau	Serge Nadeau	
Président et éditeur	Vice-président	Rédacteur en chef	Directeur de l'information	Directeur	Christian Malo	Conseiller	Directeur	Michel Doyon	Contrôleur	Gérante du crédit	Directeur	Adjoint au directeur	
	Finances et administration		Jacynthe Nadeau		Adjoints au directeur	Stéphane Garant	Adjoint	Adjoints au directeur					

# Les frasques de Bonhomme Hiver jouent encore des tours aux automobilistes

Sherbrooke (psj)

Les pirouettes, dignes des acrobates du Cirque du soleil, dont gratifie tous les Estriens ce Bonhomme Hiver au tempérament imprévisible et extrême - ou ultime pour utiliser ces mots populaires dans les sports - ont encore provoqué des frissons à bon nombre d'usagers de la route, hier matin.

En l'espace d'un clin d'oeil et d'un tourbillon de flocons, des milliers de conducteurs se sont retrouvés en pleine tourmente vers les huit heures du matin, hier.

Le soleil a comme glissé sur une flaque de glace et disparu dans le temps de le dire, les vitres des véhicules sont devenues opaques et les routes glacées.

Ça n'a pas duré longtemps sauf qu'une demi-douzaine de véhicules ont quitté momentanément la route sur le territoire de la Sûreté du Québec et que sur le territoire du Service de police de la région sherbrookaise, une douzaine d'accrochages se sont produits.

L'accident le plus sérieux n'est pas survenu durant ce moment de tourmente mais à 12 h 09, au kilomètre 115 de l'autoroute 10, direction Est ou Sherbrooke.

Un camion-remorque d'une longueur de 15 mètres et une automobile sont venus en collision à la suite d'une manoeuvre de changement de voie suivi d'un tête-à-queue de la voiture. Le routier de l'Oklahoma n'a rien pu faire pour éviter l'impact.

Les deux occupantes de l'automobile, l'une de Cowansville et l'autre de Granby, toutes deux âgées dans la cinquantaine, ont subi des blessures. Dans un cas, il est question de fracture de la hanche et dans l'autre, de blessures mineures.

La Sûreté du Québec a dépêché des agents du poste autoroutier sur les lieux.

Après les flocons, la poudrière, les bourrasques de vent se sont attaquées à la température qu'elles ont envoyée promener dans les -20 degrés Celsius... et moins compte tenu du facteur éolien.

C'était une autre de ces nuits où il valait mieux attacher le cheval après la maison.



La collision d'un camion semi-remorque et d'une voiture a causé des blessures à deux personnes, hier, sur l'autoroute 10, dans la région d'Orford. À un mois de l'arrivée du printemps, Bonhomme Hiver a démontré une fois de plus qu'il en avait encore dedans!

## Leclerc envoyé en thérapie

Sherbrooke

Bruno Leclerc, âgé de 36 ans, a été élargi sur un engagement de rester 24 heures par jour au Domaine Perce-neige pour une thérapie en attendant d'être jugé pour voies de fait armées ainsi que coups et blessures à sa compagne peu après minuit mardi.

Il était revenu hier devant le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke, pour son enquête sur remise en liberté provisoire.

Leclerc a été arrêté à son domicile de la rue Saint-Louis à la suite d'un appel téléphonique raccroché au 9-1-1 et du transport à l'hôpital de sa compagne qui n'était pas enceinte comme les médias l'ont rapporté.

La dame a quitté l'unité des soins intensifs du Pavillon Fleurimont depuis mais il lui restait d'autres examens à passer.

Le prévenu a été inculpé hier d'un nouveau chef de voies de fait et blessures sur sa compagne le 1er janvier.

Me Jean Leblanc avait informé le tribunal de l'intention de son client de suivre une thérapie pendant les procédures.

Le procureur Julie Lorusso a toutefois obtenu que l'accusé s'engage à garder la paix, se constitue prisonnier advenant son abandon ou son expulsion de la maison de thérapie et ne possède pas d'armes.

D'après une source policière, la plaignante a été tirée par les cheveux, poussée et est tombée en se frappant la tête sur le coin d'un comptoir vers 21 h 45 le jour de l'An.

Elle a dû subir plusieurs points de suture à la suite de cet incident.

Le 20 février, la plaignante s'est fait égratigner l'avant-bras gauche avec un couteau à peler, a reçu des coups de poing au visage et un coup de pied au ventre.

Ces événements seraient survenus dans un contexte de chicane.

Leclerc devra revenir en Cour le 21 mars pour la suite des procédures.

**loto-québec résultats**

Tirage du 2001-02-21

<b>1<sup>er</sup> numéro</b> 936179 25 000 \$ numéro décomposable	<b>2<sup>e</sup> numéro</b> 985599 50 000 \$ numéro décomposable
<b>3<sup>e</sup> numéro</b> 848246 100 000 \$ numéro décomposable	<b>4<sup>e</sup> numéro</b> 777818 ALLEZ À LA TÉLÉ numéro non décomposable

**10 croisières**  
(numéros non décomposables)

011252	682827	786333
318681	746480	818474
336491	760566	859374
579819		

**649** Tirage du 2001-02-21  
05 10 23 36 40 44  
Numéro complémentaire: 18

**49** Tirage du 2001-02-21  
02 05 11 12 20 33  
Numéro complémentaire: 48

**Banco** Tirage du 2001-02-21  
04 07 08 09 15  
18 19 21 23 24  
28 31 34 54 55  
58 60 61 66 67

**Extra** Tirage du 2001-02-21  
NUMÉRO 144945

**Chiffres** Tirage du 2001-02-21  
3 4  
196 7988

**Le jeu doit rester un jeu.**  
Les modalités d'investissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ en cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

TVA 14% sur les gains. PARLES DE LOTO-QUÉBEC



# Pour être libre à la retraite.

ça prend un REER qui sort de l'ordinaire.

Avec les crédits d'impôt supplémentaires de 30 % que vous procure une contribution au Fonds de solidarité FTQ, vous économisez beaucoup plus d'impôt qu'avec un REER conventionnel. Vous pouvez même maximiser votre rendement en réinvestissant ces économies! C'est un excellent véhicule de placement pour votre retraite.

À Sherbrooke: (819) 829-FONDS 3 6 6 3

2100, rue King Ouest, bureau 140

1 800 567-FONDS www.fondsftq.com

La valeur de l'action fluctue. Pour des renseignements détaillés sur les actions du Fonds, consultez le prospectus offert à nos bureaux.

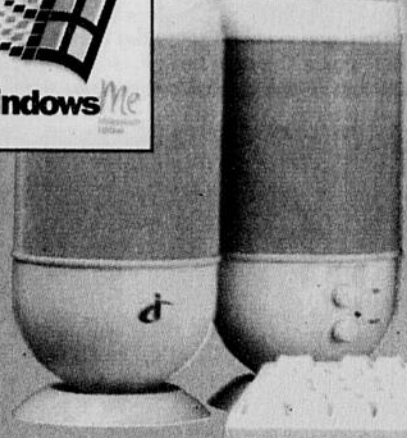
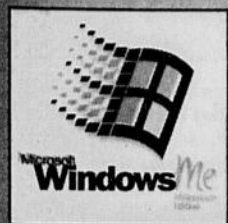
**FONDS**  
de solidarité FTQ  
**La force du travail**



# Simplement irrésistible!

Ne payez qu'à l'automne 2001 sans intérêt!

## Micor



**MONITEUR 15" OPTIQUE INCLUS!**

**500\$ de moins sur-le-champ!**  
Pour les familles admissibles.  
**Hâtez-vous!**  
Le programme prend fin le **31 mars 2001**

**INTERNET F-6**  
Processeur Intel Celeron de 700 MHz

- Mémoire : 64 Mo
- Disque rigide : 20.0 Go
- Lecteur DC : 52x
- Fax/modem : 56K V90
- Carte vidéo 3D 8 32 Mo
- SoundBlaster compatible
- Haut-parleurs, clavier et souris
- Windows Millennium
- Moniteur 15" Optique inclus



**1198\$**

**Edition Spéciale**  
Processeur AMD Athlon de 1000 MHz

- Mémoire : 64 Mo
- Disque rigide : 20.0 Go
- Lecteur DC : 48x
- Fax/modem : 56K V90
- SoundBlaster 128 PCI
- Carte vidéo Cougar 32 Mo
- Haut-parleurs, clavier et souris
- Windows Millennium
- Moniteur 15" Optique inclus



**1698\$**

**Xtreme**  
Processeur Intel Pentium III de 1000 MHz

- Mémoire : 128 Mo
- Disque rigide : 30.0 Go
- Lecteur DC : 52x de Sony
- Fax/modem : 56K V90
- SoundBlaster 128 PCI
- Carte vidéo 32 Mo Cougar 3D
- Haut-parleurs, clavier et souris
- Windows Millennium
- Moniteur 15" Optique inclus



**1998\$**

**SONY Handycam Vision**

**Caméscope Hi 8mm XR**

- Vidéo Hi 8 XR
- "NightShot" 0 lux
- Effets d'image
- Zoom 200x (20x optique)

**PRIX INCROYABLE!**

**578\$**

Quantité limitée.



**SONY Handycam Vision**

**Digital8**

- Définition de 500 lignes
- Zoom numérique
- "NightShot"
- Écran ACL 2.5"

**Stabilisateur d'image**

**938\$**

Quantité limitée.



**JVC Mini DV NTSC DIGITAL DualCam**

**Caméscope numérique**

- Zoom numérique 250x
- Zoom optique 16x
- Stabilisateur d'image
- 680k pixels

**1088\$**

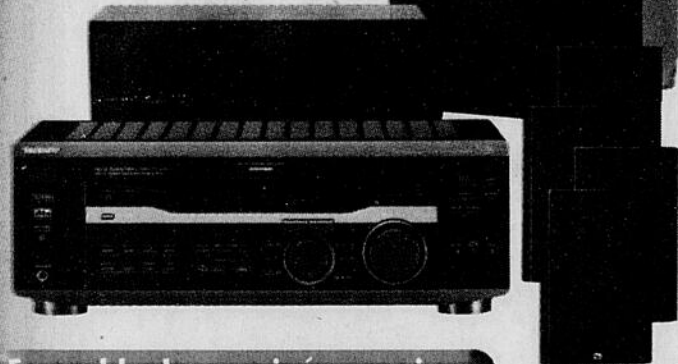


**LECTEUR DVD GRATUIT!**



Sur une sélection d'ensembles cinéma maison

**SONY Axiom**



**Ensemble de son cinéma maison**

- Récepteur Dolby Digital DTS
- 5 x 80 watts • 11 modes DSP
- Amplification discrète • Télécommande
- 4 enceintes • Aiguë de 0.75"
- Grave de 5.25" • 150 watts/chacune
- Enceinte centrale • Aiguë de 0.75"
- 2 graves de 4.5" • 100 watts
- Haut-parleur d'extrême grave • 125 watts • 8"

**GRATUIT!**  
Lecteur DVD

**1298\$**

**DENON Klipsch**



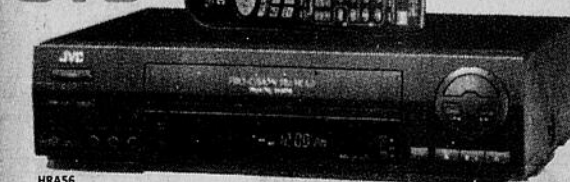
**Ensemble de son cinéma maison**

- Récepteur Dolby numérique DTS
- 5 x 70 watts • Cinéma E.Q.
- 2 entrées optiques et 1 coaxiale • Télécommande
- 2 enceintes avant
- Puissance de 100 watts chacune • 94 db • 2 voies
- Enceinte centrale
- Puissance de 80 watts • 2 voies
- 2 enceintes arrière
- Puissance de 80 watts chacune • 2 voies

**GRATUIT!**  
Lecteur DVD

**2198\$**

**JVC**



**Magnéscope VHS 4 têtes HI-FI**

- Prise A/V frontale
- Système 19 microns • Télécommande

**138\$**

**SONY VCR Plus+**



**Magnéscope VHS 4 têtes HI-FI**

- Entrée A/V frontale • Menu à l'écran • VCR Plus+
- Tête à 19 microns • Télécommande universelle

**198\$**

**SONY**



**Lecteur DVD/DC/VDC numérique**

- Sortie pour Dolby Digital /DTS
- Sortie vidéo à composants
- Sortie numérique optique • Télécommande

**368\$**

**Téléviseur stéréo 27"**



**JVC**

- Filtre en peigne numérique
- Menu trilingue
- Sortie audio variable
- Entrée A/V et S-Vidéo
- Télécommande universelle

**458\$**

Quantité limitée.

**GRATUIT! - 1 PAIRE DE BILLETS**  
Admission générale. Si réservé avant vendredi 15H.\*

**Démonstrateur de 3 jours seulement, disponible le 27 février 2001!**

**Dumoulin fournisseur officiel**

**Fier partenaire!**

**Course automobile**

**Challenge sur glace!**

**MICHELIN**



Canada - Québec SHERBROOKE

**Disponible à Sherbrooke seulement!**

**Téléviseur stéréo 27"**



**JVC**

- Audio haute définition
- Filtre en peigne numérique
- Entrée vidéo à composants
- Télécommande universelle

**518\$**

Quantité limitée.

**GRATUIT! - 1 PAIRE DE BILLETS**  
Admission générale. Si réservé avant vendredi 15H.\*

**Démonstrateur de 3 jours seulement, disponible le 27 février 2001!**

\*11 Si admissible. Détails en magasin. \*La quantité de billets est limitée. 15ur produits sélectionnés. Détail en magasin.

**FINANCEMENT disponible!**

Ajusté à vos besoins!

Nous réparons tous les appareils en électronique et en informatique...

Ou presque!

**Ouvert le dimanche**

# Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications

Magog :

1739, rue Sherbrooke 843-6621  
441, rue Principale Ouest 843-6627

Fournisseur agréé

Brancher les familles sur Internet

Moins **500\$** sur-le-champ!

Sherbrooke : 2222, rue King O.  
**566-0261**

Sherbrooke : 1112, rue Conseil  
**565-3177**